



Newsletter Certifopac

Actualités formation, Qualiopi & Adopac



L'actualité de mi-juin 2023

Arrêté du 31 mai 2023

Si vous l'avez raté, sachez qu'un arrêté très impactant portant sur les modalités d'audit Qualiopi est sorti le 8 juin dernier. Voici un résumé des principes nouveautés, à retrouver dans le détail sur notre site web. Si une information vous manque, vous pouvez consulter la FAQ du même article ou bien répondre directement à ce mail. Cet arrêté vous concerne quelle que soit votre situation : surveillance réalisée ou non, en cours de certification ou déjà certifié.

[Tout savoir sur ce nouvel Arrêté](#)

Nouvel entrant :

- Définition plus précise : **un nouvel entrant désigne un organisme de formation dans sa première année d'activité pour une catégorie d'action spécifique.** Par conséquent, il est possible d'être considéré comme nouvel entrant pour certaines catégories d'actions et non pour d'autres.
- L'audit initial d'un nouvel entrant ne peut avoir lieu qu'après la mise en œuvre d'au moins une prestation par catégorie.
- L'audit de surveillance pour un OPAC audité en tant que nouvel entrant à l'initial sera majoré d'une demi-journée. Cela vaut aussi pour les organismes déjà certifiés... Nous en reparlerons dans une communication dédiée sur le sujet...

Audit de surveillance : Lors de l'audit de surveillance Qualiopi, l'auditeur est tenu d'auditer les indicateurs qui ont fait l'objet de non-conformités lors de l'audit initial, ainsi que l'efficacité des actions correctives et préventives. Les "supers indicateurs" qui peuvent entraîner des non-conformités majeures sont également audités, ainsi que les indicateurs 1, 17, 19 et, le cas échéant, l'indicateur 3.

Liste des indicateurs applicables a minima lors de l'audit de surveillance Qualiopi



Audit de conformité selon le référentiel national qualité,
en vu du maintien de la certification Qualiopi
(Selon la version 7 du 29.03.2021 du Guide de lecture du RNQ
ainsi que l'Arrêté du 31 mai 2023)



	Actions de formation	Bilan de Compétences	Validation d'Acquis de l'Expérience	Formation par Apprentissage
Ind. n°1 - Informations du public	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°2 - Indicateurs de résultats				
Ind. n°3 - Obtention des certifications	Si applicable		OUI	OUI
Ind. n°4 - Analyse du besoin	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°5 - Objectifs de la prestation	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°6 - Mise en œuvre de la prestation	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°7 - Adéquation contenus/exigences	Si applicable			OUI
Ind. n°8 - Positionnement à l'entrée				
Ind. n°9 - Condition de déroulement				
Ind. n°10 - Adaptation de la prestation	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°11 - Atteinte des objectifs	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°12 - Engagement des bénéficiaires				
Ind. n°13 - Coordination des apprentis				
Ind. n°14 - Exercice de la citoyenneté				OUI
Ind. n°15 - Droits à devoirs de l'apprenti				OUI
Ind. n°16 - Présentation à la certification	Si applicable		OUI	OUI
Ind. n°17 - Moyens humains et techniques	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°18 - Coordination des acteurs				
Ind. n°19 - Ressources pédagogiques	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°20 - Personnels dédiés				OUI
Ind. n°21 - Compétences des acteurs	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°22 - Gestion des compétences	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°23 - Veille légale et réglementaire				
Ind. n°24 - Veille emplois et métiers				
Ind. n°25 - Veille technologique				
Ind. n°26 - Public en situation de handicap	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°27 - Sous-traitance et portage salarial	Si applicable	Si applicable	Si applicable	Si applicable
Ind. n°28 - Formation Situation de travail				
Ind. n°29 - Insertion professionnelle				OUI
Ind. n°30 - Recueil des appréciations				
Ind. n°31 - Traitement des réclamations	OUI	OUI	OUI	OUI
Ind. n°32 - Mesures d'amélioration continue	OUI	OUI	OUI	OUI
Nb Max AS, a minima	17	14	16	21
Nb Min AS a minima	13	13	15	20
Nombre à l'AI (rappel)	28	22	24	32
Différence	-54%	-36%	-33%	-34%

NB : Les indicateurs et les OUI en gras représentent les indicateurs qui ne pourront pas faire l'objet de non-conformités mineurs.

- **Formations dites « certifiantes »** : Si je ne délivre pas de certifications enregistrées au RNCP, je ne serai pas audité sur les indicateurs 3, 7 et 16.
- **Alternance ou AFEST** : Si je ne dispense pas de formations en alternance ou en situation de travail, je ne serai pas audité sur les indicateurs 13 et 28.
- **Sous-traitance** : Si je ne fais pas appel à la sous-traitance dans le cadre de l'animation des prestations de formation, je ne serai pas audité sur l'indicateur 27.

Informations non contractuelles - Tous droits réservés - Certifopac.fr

Consulter la liste des indicateurs à respecter

Lancement officiel du label Adopac

Le label ADOPAC, notre nouveau label conçu pour professionnaliser et valoriser les accompagnateurs d'OPAC, est maintenant commercialisé !

Pour ceux qui l'auraient manqué, Adopac est un label unique visant à reconnaître la qualité des accompagnateurs d'Opérateurs d'actions concourant au Développement des Compétences. Il est basé sur des engagements rigoureux qui garantissent l'excellence des accompagnateurs.

Ce label est une véritable avancée dans le secteur de la formation professionnelle, offrant un cadre de référence de 12 indicateurs à ceux qui accompagnent les organismes de formation.

[Découvrir le label Adopac](#)

Si vous êtes intéressé et voulez prendre part à cette innovation, c'est le moment idéal pour agir ! N'hésitez pas à demander un devis sur notre site web. Vous pouvez aussi planifier dès maintenant votre date d'audit pour avancer dans cette démarche.

Rejoignez-nous dans cet effort ambitieux et travaillons ensemble pour faire de l'accompagnement OPAC une prestation d'excellence reconnue. Nous sommes impatients de vous accompagner pour obtenir le label Adopac.

[Demander un devis Adopac](#)

Le programme de parrainage

Pour donner suite à de nombreuses demandes de votre part, nous sommes ravis de vous annoncer le lancement de notre nouveau programme de parrainage !

Si vous êtes satisfaits de nos services de certification Qualiopi et souhaitez les partager avec d'autres, notre programme de parrainage est fait pour vous ! En parrainant de nouveaux clients, vous recevrez une commission et vos filleuls bénéficieront d'une offre spéciale lors de leur inscription.

Notre programme de parrainage s'adresse aux organismes de formation souhaitant obtenir ou transférer la certification Qualiopi. Il concerne également les formateurs travaillant en sous-traitance dans le cadre de prestations réalisées au CPF.

Pour bénéficier du programme, il vous suffit de vous inscrire en suivant ce lien :

[Programme de parrainage](#)

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou besoin d'aide pour vous inscrire au programme de parrainage. Nous sommes là pour vous accompagner !

Nous vous remercions pour votre confiance et pour votre soutien. Ensemble, continuons à garantir la qualité dans le domaine de la formation professionnelle. Veuillez noter que ce programme de parrainage est indépendant du processus de certification Qualiopi et ne confère aucun avantage dans ce cadre.

Les webinaires à venir

Certifopac s'applique à partager avec vous le maximum d'informations.

Pour chaque thème, nous proposons plusieurs dates et plusieurs créneaux. Voici les prochains webinaires à venir :

- Obtenir [la certification Qualiopi](#)
- [L'audit d'extension Qualiopi](#)
- [L'audit de renouvellement Qualiopi](#)
- Après Qualiopi : [faire financer mes formations](#)
- [Qualiopi & les CFA Hors-les-murs](#)
- [Le bilan de compétences](#)
- Formateur sous-traitant et Qualiopi

[S'inscrire gratuitement à un webinar](#)

Consultez notre site web avec toutes les informations essentielles à la certification

[Notre site web](#)

Retrouvez l'ensemble de nos webinaires

[Nos webinaires](#)

Enfin, notre standard téléphonique est ouvert tous les jours de 9h à 12h (sauf le mardi). Une personne du service commercial pourra répondre à toutes vos questions.

04 27 88 81 30

Vous avez une question ? [Contactez-nous !](#)



Certifopac est un organisme certificateur accrédité par le Cofrac

Accréditation n° 5-0620. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Certifopac 2022, tous droits réservés. 18 Avenue de Bresse 01460 Montréal-la-cluse contact@certifopac.fr

<https://www.certifopac.fr>